



Adveniat regnum tuum
Dieu protège la France!

Mardi 27 mai. — SAINT BEDE

LUNDI 26 MAI 1913

La journée

Des perquisitions opérées ce matin à la Bourse du travail et à la C. G. T. ont amené la découverte de documents antimilitaristes et la preuve que de nombreux soldats qui ont pris part aux manifestations ont été opérés ce matin chez des militants syndiqués, dont 30 à Paris et dans la banlieue, et 80 dans les départements.

La « défense laïque », qui avait un moment disparu de l'ordre du jour de la Chambre, y a repris sa place lundi. Elle prime, pour un certain nombre de sectaires, la défense simplement nationale.

Le Sénat continue la discussion du budget qui approche de son terme.

L'amiral Lebris est toujours tété à Saint-Petersbourg.

Les autorités allemandes ont brutalement expulsé d'Alsace-Lorraine l'écrivain français F. Régamey.

L'abbé Wetterlé a fait condamner le « Strasbourg Post » qui l'avait diffamé.

La Ligue navale allemande réclame l'augmentation de la flotte.

Le Reichstag reprend ses travaux aujourd'hui. Il va voter très rapidement la loi militaire.

La Turquie céderait définitivement à l'Angleterre l'île de Chypre.

Les ambassadeurs vont presser les Bulgares de conclure la paix. Les seules difficultés substantielles s'élèvent entre la Turquie et la Grèce.

Les rapports gréco-bulgares sont loin de s'améliorer : à Kavalla, une batterie bulgare a bombardé une escadre grecque qui n'a pas été atteinte et qui n'a pas répondu. Ces faits regrettables doivent être attribués au parti militaire. Il se fait temps que les hommes d'Etat responsables, tant en Grèce qu'en Bulgarie, puissent faire entendre leur voix.

L'empereur du Japon va mieux.

Le retour de Jérusalem

De Beyrouth, nous recevons le télégramme suivant daté du 24 :

A Damas, heureuse visite au souverain de saint Paul. Arrivons Beyrouth après un agréable séjour à Baalbeck où avons admiré les ruines grandioses. Nous visitons l'Université des Pères Jésuites. Partons joyeux pour Athènes, Santis, excellentes.

Pour les Enfants de Chœur la meilleure Étrenne ne coûte que 3 francs

Le Sanctuaire

Ce qu'il contient chaque semaine

- 1 Un article d'actualité catholique.
- 2 La semaine chrétienne. L'évangile.
- 3 La vie d'un saint, avec illustrations.
- 4 L'histoire Sainte avec illustrations.
- 5 Un morceau de musique d'église.
- 6 Le cérémonial liturgique.
- 7 Anecdotes « Autour du Sanctuaire ».
- 8 Associations d'enfant de chœur.
- 9 Groupes d'enfants de chœur.
- 10 L'Écho du Noël tout entier, sous le titre : Lectures pour le Dimanche, 16 pages illustrées et en couleurs.

52 NUMÉROS DE CHACUN 24 PAGES UN AN 3 FR. — POUR 5 EXEMPL. : 12 FR. 50. ÉTRANGER : 5 FR. — POUR 5 EXEMPL. : 20 FR. Envoi franco d'un numéro spécimen.

5, rue Bayard, Paris

Les leçons d'une belle vie

Il a été beaucoup parlé de Chesnelong ces temps-ci à l'occasion du remarquable volume dans lequel Mgr Lavelle vient de retracer la noble existence de ce grand homme de bien. Ici même Francis Jammes, en son style original et pénétrant, a dit, pour l'édification de tous, combien fut admirable en sa vie de famille le père de Mgr l'archevêque de Sens.

Mais que d'autres leçons dans cette vie où se trouve, par la force des choses, résumée l'histoire religieuse de la France pendant un demi-siècle !

Il en est particulièrement une que nous voudrions exposer ici, parce que, vraiment poignante, elle est en même temps pour les catholiques un puissant réconfort.

Il n'est guère possible, avouons-le, d'imaginer une carrière politique où tant de combats, de discours, de démarches, de travaux pour la cause de la patrie et de l'Église aboutissent à tant de déceptions.

C'est sur un triple théâtre que cette campagne pour la cause du Christ, objectif suprême et continu de ce grand chrétien, se poursuit : au Corps législatif, où il est envoyé par les électeurs dès 1865 ; à l'Assemblée nationale, où il vient avec toute l'élite de la France travailler à relever la patrie humiliée en 1870 ; enfin au Sénat, où s'écoulent les dernières années de son existence si pleine.

Il tient, en abordant pour la première fois la tribune parlementaire, à affirmer en face du gouvernement impérial les droits de la Papauté et à s'opposer à une mesure qui aurait amené la fin rapide du pouvoir temporel des Papes en présence des menées de la révolution italienne. Début qui, à raison de la gravité de la question et de la valeur oratoire de ses adversaires, put paraître une imprudence et qui fut un coup de maître... Or, ce pouvoir temporel, qu'il avait défendu de toute son âme en toute occasion, Chesnelong en vit la spoliation !

C'est, du reste, une bien autre déception qui, à cette heure, l'écrasait, comme nous lous. Il avait avec énergie soutenu les projets de reconstitution militaire du maréchal Niel, nécessaires à la vie de la France comme l'est aujourd'hui la loi de trois ans et que quelques bavards, fiers d'humanitarisme, les Jaurès de l'époque, firent échouer, hélas ! comme Jaurès aujourd'hui voudrait nous rendre impuissants en face de l'Allemagne. Con vaincu de notre infériorité, il vota ensuite contre la guerre... Or, il vit la France terrassée dans cette guerre affreuse qu'il avait voulu éviter, la France vaincue parce qu'on avait refusé les crédits militaires qu'il demandait !

Et, dès les premiers engagements, l'Empire, auquel il avait prêté son serment et loyalement engagé sa foi, tombait misérablement sous cette indignation publique dont seuls ont une idée exacte ceux qui ont vu ces tristes jours !

Envoyé à l'Assemblée constituante, il vit avec une telle clarté où le glissement à gauche, établi par Thiers, comme principe de gouvernement, conduisait la patrie, qu'il s'attacha sincèrement à l'espérance monarchiste. Son dévouement alla même si loin qu'en présence des divisions des monarchistes il consentit à ce voyage de Strasbourg, où il crut avoir obtenu du comte de Chambord des promesses suffisantes pour mettre d'accord la majorité énorme qui voulait la monarchie et rendre le retour de celle-ci certain.

Quelques jours après, ces promesses étaient partiellement niées, et une assemblée de monarchistes faisait la République. Chesnelong échouait et il était désavoué par le prince auquel il avait donné le témoignage suprême du dévouement à cette heure de l'histoire !

Confiné dès lors dans la défense religieuse, il consacra tout son effort à la lutte pour l'école chrétienne, à l'organisation des Comités catholiques et à l'« Union de la France chrétienne », que, sur un désaveu du Pape, il dut dissoudre en une journée de calvaire au soir de laquelle il disait douloureusement : « Voyez comme je souffre. Deux fois désavoué : par le roi et par le Pape ! »

Et en mourant il aperçut le flot de la persécution monter, marée effroyable, à l'assaut de l'Église de France, sans qu'il pût, ni par son éloquence admirable, ni par son dévouement aux œuvres, en enrayer le cours.

MARDI 27 MAI 1913

ANNÉE. — N° 2342. — MARDI 27 MAI 1913

BUREAUX : LILLE. — 15, rue d'Angleterre Téléphone. 672

5 CENTIMES

DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES

BUREAUX : ROUBAIX. — 35, rue de Vill-Abrévior TOURCOING. — 85, rue des Orfèvres

aussi difficile, aussi insoluble en apparence qu'au premier jour. La solution n'est pas plus avancée qu'en 1870. Les luttes oratoires indomptables de Chesnelong sur ce terrain ont été pour une large part dans ce résultat. C'est parce que le pouvoir temporel a eu partout, en France en particulier, d'admirables défenseurs, qu'après un demi-siècle la question reste posée, intacte, devant le monde.

Avec la question romaine, la question de l'enseignement chrétien a toujours été l'objet incessant de son attention et de ses soins. Elle aussi demeure ouverte. La persécution n'a pas permis contre les droits de Dieu, des enfants et des parents chrétiens. Les luttes de Chesnelong et de ses amis ont préparé les luttes présentes. Ah ! si en 1890 la France entière s'était dressée disant le Non possumus des apôtres, que serait-il advenu ? Aujourd'hui, les évêques sont tous debout, prêts à défendre la liberté des consciences chrétiennes jusqu'à la prison, jusqu'à la mort. Une telle résistance ne peut pas ne pas vaincre. Honneur aux hommes qui l'ont préparée de loin !

Pendant un demi-siècle enfin, le magnifique orateur s'est dévoué pour l'Église de France. Il l'a aimée, il a été en bien des circonstances solennelles son porte-parole. Eh bien ! il y a chez les catholiques de France le commencement d'un sursaut sauveur. Cette œuvre des Comités catholiques dont il fut un des chefs a été le noyau des « Unions diocésaines » qui se fondent partout et qui sont, malgré ce qu'en disent les sceptiques, l'espérance de demain. Et l'union de tous les catholiques autour des évêques, au-dessus des partis, sur le terrain religieux, n'est-elle pas, en des circonstances modifiées, la réalisation de la pensée fondamentale de l'Union de la France chrétienne ? Cet essai ne fut donc pas fait en vain.

Eloquente leçon d'une belle vie pour les militants et les hommes d'œuvre. Qu'ils ne se découragent pas en présence d'apparences insuccès. Malgré tout, ce n'est pas en vain qu'on travaille.

L'œuvre de l'homme est imparfaite et impuissante, même lorsqu'on y apporte l'ardeur, la conviction, la science pratique, l'éloquence et la modération de Chesnelong. Mais devant Dieu le mérite est indépendant du résultat obtenu, et la patrie appelle la grâce, vraie source des résurrections. Devant les hommes mêmes les principes énergiquement défendus exercent avec le temps leur influence sur les esprits.

Lorsque des jours meilleurs luiront, une bonne part de l'honneur en reviendra aux luteurs tombés sur le champ de bataille.

Celle de Chesnelong sera belle. FRANC.

ROME

De notre correspondant particulier : Les audiences de dimanche

Il était 11 h. 40 quand le Saint-Père arriva dans la salle du Consistoire où étaient réunies 150 personnes environ, il s'assit au trône et tout le monde remarqua son aspect florissant : « Je vous remercie de votre visite, dit gracieusement Pie X aux assistants, et je prie Dieu de vous récompenser de votre charité. Je vous bénis, je bénis vos familles et toutes les personnes qui vous sont chères. » Le Pape avait parlé de sa belle voix claire, il prononça de même les paroles de la bénédiction.

L'après-midi, vers 5 heures, le Saint-Père, dans la salle du Consistoire, admettait en sa présence le pèlerinage de l'archiconfraternité de Saint-Michel de Vienne qui, se trouvant encore à Rome, avait, dit l'organisateur Romano, un instant sollicité son honneur. Le prince Schönborg, ambassadeur d'Autriche auprès du Saint-Siège, assistait à la réception.

LA PERSÉCUTION

Pour avoir arboré les couleurs de Jeanne d'Arc

Vendredi 23 courant, à 10 heures du matin, deux personnes qui sont : M. Guélet, curé-doyen ; M. Lignot, curé ; MM. les abbés Quervain et Colas ; M. Chanu, quincaillier ; M. Brichel, propriétaire ; M. Furey, dentiste ; M. Devergnon, cocher ; Mmes Gilbert et Etivant ; M. Mercenier, directeur d'usine ; M. Camille, Zélon, directeur d'assurances, comparaissent au tribunal de simple police pour avoir arboré, le 4 mai dernier, le drapeau de la vaillante Jeanne d'Arc, qui a sauvé la France juifs. M. le doyen de Givet a lu une très noble protestation. M. Brichel, de Reims, a présenté la défense. L'affaire est remise à quinzaine.

Le régime des fiches

Il existe toujours, quoi qu'on prétende : si les généraux n'y échappent pas, un soldat brigadier ou gendarmier n'est pas davantage épargné.

C'est le cas de celui de Malaherbes (Loiret), un bon et fidèle serviteur de l'ordre, M. Dion.

Pour une cause personnelle et qui n'aurait dû regarder que lui seul, écrit le Patriote Orléanais, le brigadier Dion avait retiré sa fillette de l'école laïque pour la placer à l'école libre.

Eh bien ! si le trouva un lâche pour le dénoncer et pour lui consacrer une chanson inséparable dans le radical Gâtinais. Ce qui arriva, on le devine : les forces bloquées donnèrent contre le malheureux brigadier qui fut envoyé en disgrâce à Coulange-la-Vineuse (Yonne). Grande et glorieuse victoire !

Sont attribués

Le Journal Officiel publie une série de décrets concernant la spoliation de Fabriques ou biens des départements suivants : Ardèche, Seine, Gers, Nord, Aude.

Deux attitudes de M. Jaurès au meeting du Pré-Saint-Gervais



M. Jaurès cherchant l'inspiration



M. Jaurès parlant pour le roi de Prusse contre la défense nationale

GAZETTE

Pour compter les foules

La préfecture de police a fixé à 32 000 personnes le chiffre total des manifestants qui sont allés, hier, au Pré-Saint-Gervais, écouter les orateurs du parti socialiste.

Comment les agents de la Sûreté, placés aux votes d'accès, peuvent-ils préciser avec cette exactitude une foule aussi nombreuse ?

Voici. Chaque agent compteur reçoit de la préfecture de police un enregistreur de poche très ingénieux. Toutes les fois que dix manifestants ont défilé devant lui, il appuie sur un déclin, et la diktane se trouve marquée, automatiquement.

Après la manifestation, il suffit de comparer et de totaliser les données des « appareils » pour avoir un chiffre d'une exactitude parfaite.

Le 16 mars, à la dernière manifestation qui a eu lieu au même endroit, la foule était de 73 000 assistants, c'est-à-dire largement deux fois plus qu'hier, la nuit sur le compteur !

Encore lui

Depuis que le général Sauret a débarqué Paris de sa présence pour aller commander en Bretagne la 19^e division d'infanterie, on parlait moins de lui, mais il faut toujours que ce soldat politicien ramène l'attention sur sa personne.

L'autre jour, passant l'inspection des territoriaux du 75^e, il demanda : « N'y a-t-il pas parmi vous d'instituteurs laïques ? »

Un sergent répondit : « Pardon, mon général, je suis instituteur laïque ! »

Alors le général de division s'avança vers le gradé, lui donna un vigoureux « shake hand » en disant à haute et intelligible voix : « Bravo mon ami ! Vous êtes l'espoir de la France ! »

Vérité postale

Que les philosophes recherchent si l'administration postale est un art ou une science, s'il y a une vérité postale comme il y a une vérité mathématique, si l'on peut arriver par la poste à résoudre le problème de la destinée, c'est leur affaire. Mais le public, le citoyen, le contribuable, le client, en un mot, qui paye pour le transport de sa correspondance, se contentera de savoir ce qu'il doit faire pour ne pas tomber sous le coup d'une contravention.

Pour cinq centimes, il y a quelques années, l'administration postale tolérait sur une carte de visite une formule de politesse n'exécédant pas cinq mots.

Plus tard, on décida que les cinq mots étaient limités à la discrétion de l'expéditeur, quel qu'en fût le caractère.

C'était trop beau. L'administration est revenue sur cette tolérance, et un article inséré dans l'avis-dernier loi de finances, a décidé que les cinq mots ne devront, comme autrefois, constituer une banale formule de politesse, ne sortant pas des clichés connus. C'est ici qu'un père de famille s'est vu dresser contravention pour avoir timbré à cinq centimes une carte qu'étaient ces mots : « Heureuse naissance d'un fils ! »

Quand on va faire une réforme pareille, on orle plus fort, on orle : Gare ! Combien de personnes ignorent qu'elles n'ont plus le droit d'inscrire pour cinq centimes les cinq mots que bon leur semble sur une carte de visite ! Un article timbré dans la loi de finances peut très bien passer inaperçu de la majorité des Français.

Les Sœurs et les malades

Hier matin, sur une des places les plus animées de la rive gauche, un groupe de personnes entourant une voiture des quatre-saisons remplie de petits abricots, un arrivage du Midi, une primeur pour la saison !

Deux religieuses s'approchent, tentées par ces fruits tout nouveaux, non pour elles, mais pour leurs chers malades ; et malgré le prix modique, important pour leur bourse, elles marchandaient...

C'est alors qu'un brave petit soldat qui passe surprend leur colloque et, prenant vivement dans sa poche une pièce de dix sous, il la leur tend en disant : « Tenez, prenez-la, ça sera pour vos malades... Moi aussi, j'ai été bien soigné... Ah ! mais, j'en garde un bien bon souvenir, et je le aime bien. »

Les bonnes religieuses, heureuses de la reconnaissance de ce soldat, soigné par leurs Sœurs, restèrent un instant à l'acabler de questions, auxquelles l'enfant du peuple répondait du meilleur cœur, sous les yeux attendris de quelques assistantes et de la marchande qui répétait : « C'est qu'il a été gentil, le soldat, de donner dix sous pour les pauvres ! »

Quel joli trait à ajouter aux arguments pour la réintégration des Sœurs dans les hôpitaux.

Où sont les espions ?

Deux jeunes gens, qui avaient passé ensemble le Conseil de révision, à Nancy, MM. R. et L., décidèrent d'aller finir la journée à Strasbourg, d'y coucher et de visiter la ville le lendemain.

L'un d'eux demanda à un employé d'octroi s'il y avait un photographe à photographier le pont de Kehl. Il lui fut répondu que non, attendu que chez tous les marchands on trouvait des vues de ce pont.

Le soir, au moment où ils allaient monter dans le train qui devait les ramener à Nancy, la police les arrêta sous prétexte d'espionnage. On les fouilla, on les enfermèrent avec d'odieux vagabonds, dans d'infâmes cachots, et, après des interrogatoires minutieux, établissant qu'ils avaient été flics par la police depuis leur arrivée à Strasbourg, on voulut bien remettre en liberté les jeunes Français après avoir confisqué leur précieux pont de Kehl.

Tels sont les petits inconvénients auxquels peut se heurter le touriste qui voyage en Alsace-Lorraine.

Pendant ce temps, les Allemands sont installés en France — chacun peut en faire l'observation — à toutes les bifurcations importantes, les chemins de fer conduisant à la frontière, et la diktane se trouve — et ils y jouissent de la tranquillité la plus absolue.

Une information suspecte

Comment l'Agence Havas a-t-elle pu annoncer que soixante officiers de la garnison de Toul avaient été punis à la suite des incidents de samedi et dimanche derniers, alors que la chose est entièrement fautive ?

Le ministre de la Guerre a fait publier par la même agence un démenti formel de cette nouvelle.

Il est regrettable que l'agence officieuse ne se soit pas renseignée de façon plus précise sur l'origine et la valeur de l'information suspecte qu'elle a communiquée samedi soir à tous les journaux. D'où venait donc cette fautive nouvelle ?

Une leçon

Le professeur antimilitariste Ruysen, dont les manifestations germanophiles soulevaient récemment à Bordeaux de vives protestations publiques que l'on sait, devait donner, dimanche, à Niort, une conférence sous le patronage du Comité radical, de la Jeunesse laïque, de la librepensée, de la Loge maçonnique et du groupe socialiste.

A cette occasion, un ancien maire de Niort, M. Emile Marot, grand industriel, conseiller général, président de la Chambre de commerce, et, par une lettre, le maire de Niort, donna sa démission de membre du Comité radical, ne voulant pas paraître patronner une œuvre qui peut « conduire le pays au démembrement ».

C'est là un geste de Français clairvoyant et une leçon méritée aux politiciens qui passent la patrie après toutes leurs haines de sectaires.

Triste progrès

Le ministre des Affaires étrangères, questionné sur l'importation de l'absinthe et du rhum au Maroc, a répondu que le chiffre de cette importation s'est élevé de 1 981 hectolitres en 1910 à 2 378 hectolitres en 1911. Ce chiffre est extrait de la statistique établie par le contrôle de la dette.

Arrestation d'un instituteur

La Presse Grayloise, journal de Gray, annonce l'arrestation d'un instituteur adjoint, sur les nombreux méfaits dus aux feuilles bloquées de la région durant un silence significatif.

On a cru, dit notre confrère, devoir mettre un terme aux bravades, dans la rue, de ce vilain personnage à l'égard des paroissiens des enfants qui à initiés à ses abominables pratiques.

Il jousait, paraît-il, de hautes protections, et l'administration s'était bornée d'abord à un simple déplacement, en l'envoyant dans une autre commune où l'on ne se montait pas très haut de lui confier des enfants.

Les processions de la Fête-Dieu

Favorisées par un temps magnifique, les processions du Saint-Sacrement ont revêtu une splendeur inaccoutumée, et, la foi fidèle aidant, elles furent une splendide affirmation de la foi nationale au Christ qui aime les Français. Nous avons joui du spectacle incomparable de groupes pressés d'hommes de tout âge et de toute condition qui faisaient un cortège d'honneur à Saint-Sacrement, et, par leurs chants mêlés à la récitation des Ave qui s'élevaient dans les rangs des femmes et des jeunes filles, offraient un incessant hommage d'amour et de fidélité au Dieu qui protège les familles et les nations.

Dans les grandes églises de la Madeleine, Saint-Augustin, Sainte-Clotilde, Saint-François-Xavier, Saint-Sulpice, etc., à Paris la disposition des lieux le permettait, la procession s'éleva à l'intérieur des grilles et la bénédiction fut donnée aux places voisines ou dans les squares.

Notre-Dame, la procession a eu lieu après la grand'messe capitulaire ; elle fut présidée par S. Em. le cardinal de Luçon qui avait déjà célébré pontificalement à Montmartre, et qui, vraiment infatigable, dès le soir, après l'assistance aux vêpres de la Madeleine, présida la procession solennelle à la basilique du Sacré-Cœur.

À Saint-Honoré d'Eylau, c'est dans les vastes dépendances de la Cité paroisssiale que la procession a pu librement se dérouler.

Mieux encore, dans nombre de localités de la banlieue parisienne, où nos amis ont vaillamment imposé le respect de la foi, les processions ont parcouru les rues des villes, au milieu du respect et de la joie des habitants — citons entre autres Meudon, Viroflay, Chaville, La Garenne-Colombes, etc. Du reste, nombre de villes de France ont joui aussi de mêmes fêtes comme Rennes, Bône-sur-Mer, Nogent-le-Rotrou, Sens, Orléans, Chartres, et toutes les villes de Bretagne, saur, Brest et Nantes.

À l'étranger, ces mêmes solennités ont revêtu beaucoup de splendeur. Notre correspondant de Bruxelles nous écrit :

« L'admirable procession de la Fête-Dieu a parcouru la ville avec l'éclat traditionnel de l'armée. A la Grand-Place, devant l'Hôtel de Ville, la bénédiction a été donnée du haut d'un reposoir, devant un foule considérable. »

En Belgique, du reste, les rues sont libres pour tous, et c'est dans toutes les villes Liège, Louvain, etc., que les processions se déroulent en pleine liberté.

On n'a pas la même largeur de vues en France, hélas !

À Montauban, pour répondre aux vœux des catholiques, qui sont la grande majorité de la ville, Mgr Marty avait cru pouvoir décider que la procession parcourrait les principales rues de la ville. Mais la toute-puissance préfectorale s'éleva contre cette présentation et mobilisa l'armée pour l'empêcher.

Après les vêpres, à la cathédrale, auxquelles assistaient plus de 2 000 personnes, Mgr Marty est monté au chaire et a protesté énergiquement contre l'arrêt interdisant la procession, au nom de Jésus-Christ, au nom de la religion, au nom de la justice, du commerce, du maintien de l'ordre social et de la patrie. Il a déclaré atteints par l'article 4, chapitre 2 de la Bulle Apostolice sedis, par conséquent frappés d'excommunication, tous ceux qui ont signé ou conseillé l'arrêt municipal. Il a déclaré que l'évêque a été vigoureusement applaudi.

On fit mieux encore, à Bourges, comme notre correspondant particulier l'a écrit :

Contre les antimilitaristes

Cent douze perquisitions ont été opérées ce matin tant à Paris qu'en province

Le gouvernement met à exécution — un peu tardivement toutefois — les mesures de vigueur qui a annoncées et que tous les patriotes réclamaient.

Une instruction vient d'être ouverte par M. le juge Drioux, contre tous les « saboteurs » de la patrie.

Cent douze perquisitions domiciliaires ont été opérées, simultanément, ce matin, à Paris, chez des syndicalistes notables : une à la Bourse du travail et une autre, à la C. G. T., rue Grand-eux-Belles, dans 80 dans divers centres de départements.

A LA BOURSE DU TRAVAIL

Sur Commission rogatoire du Parquet de la Seine, à 5 heures ce matin, M. Berthelot, commissaire aux délégations judiciaires, accompagné de MM. Legrand, Nicolaï, sous-chefs de la Sûreté ; Violette, chef de la première brigade, et Lella, chef de la brigade des garnis, se présentait à la Bourse du travail.

En présence de M. Jacquelin, régisseur de la Bourse, un serrurier a ouvert portes et tiroirs. Et les recherches ont commencé de suite.

Au cours des perquisitions, de nombreuses brochures et une grande quantité de papillons antimilitaristes ont été saisis, en même temps qu'une volumineuse correspondance.

A LA « VIE OUVRIÈRE »

M. Vaisières a instrumenté d'autre part à la Vie Ouvrière, revue syndicaliste, quai Jemmapes.

Plusieurs brochures antimilitaristes ont été emportées par le magistrat, notamment Patrie, Guerre et Caserne, par Charlier Albert, et un recueil des Temps nouveaux, contre la loi Millereux.

A LA C. G. T.

MM. Xavier Guichard, chef de la Sûreté ; Lacombe, chef de la première brigade ; Poncelet, chef de la deuxième brigade ; Poncelet, chef de la troisième brigade ; Vaisières, commissaire de police du quartier Bâle.